



3.4 Document graphique
PLAN DES ZONES INONDABLES éch. : 1/5 000 ème.
PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Berrias et Casteljaloux
 Département de l'Ardèche

- Liste des emplacements réservés au profit de la commune
- La Rouvière. Parcelle 12 - Elargissement de voie - 305 m2.
 - Les Esplaniers, Claveysson, Grangeon. Parcelles multiples - Voie de contournement - 15 421 m2.

Ua	Zone urbaine dense à caractère central		Zone d'aléa fort, inconstructible
Ub	Zone urbaine de densité moyenne		Zone d'aléa moyen, inconstructible
Uba	Zone urbaine secteur d'assainissement autonome		Zone d'aléa faible, inconstructible sauf prescriptions particulières
Uact	Zone réservée aux activités		Espace Bois Classé
Un	Zone urbaine insuffisamment équipée		Protection dans un périmètre de 500 m autour des monuments historiques
Ut	Zone réservée aux équipements d'accueil de plein air		Zone non aedificandi de 100 m pour raison sanitaire
AUa	Zone non équipée ouverte urbanisée sous conditions		Emplacement réservé
N	Zone naturelle ou forestière		Bâtiment représentant un intérêt patrimonial pour lequel le changement de destination est autorisé
A	Zone agricole		Marge de recul des constructions par rapport aux voies publiques
			Secteur avec orientation d'aménagement

PROCEDURE	prescription	délibération arrêtant le projet	approbation
Elaboration du P.O.S. 1ère Modification			09/10/1998 19/09/2007
1ère Révision du P.O.S. Elaboration du P.L.U.	01/09/2008	25/01/2018	